

REFERENT DE PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE

Pôle politiques publiques / DEEJS / Service Education / Actions éducatives

Lieu d'affectation : Hôtel de Ville

<p>Cadre statutaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie - Filière - Cadre d'emplois 	<p>C</p> <p>Animation - Administrative</p> <p>Adjoints d'animation / Adjoints administratifs</p>	<p>Temps de travail</p> <p>Temps complet</p>
<p>Situation fonctionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référent hiérarchique - Positionnement 	<p>Coordonnateur (ice) du Projet de Réussite Educative (PRE)</p> <p>Au sein du service éducation (pôle actions éducatives), vous travaillez en liaison étroite avec le coordonnateur du PRE et êtes sous sa responsabilité hiérarchique.</p>	
<p>Relations fonctionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes 	<p>Relations avec les services de la collectivité qui interviennent dans le domaine éducatif, de la politique de la ville, ainsi qu'avec le CCAS.</p> <p>Relations permanentes avec les familles (parents et enfants) - Relation avec l'Education Nationale (enseignants, travailleurs sociaux, réseau d'Education Prioritaire) - Relations avec les partenaires institutionnels et travailleurs sociaux des équipes pluridisciplinaires (CAF, Conseil Départemental...)</p>	
<p>Mission principale</p>	<p>Vous devrez mettre en place, coordonner, suivre et évaluer les parcours individuels des enfants, adolescents et de leurs familles dans le cadre du Projet de Réussite Educative (PRE).</p>	
<p>Activités du poste</p>	<p>Elaboration et accompagnement des parcours individuels</p> <p>Participer aux équipes pluridisciplinaires (réflexion sur les problématiques individuelles, familiales ou collectives). Identifier les problématiques et les besoins des enfants et adolescents en lien avec la famille et les partenaires. Participer à l'élaboration des parcours individualisés</p> <p>Mettre en place, suivre et évaluer les parcours individuels</p> <p>Mettre en place des projets en lien avec les parcours des enfants/des jeunes (actions individuelles et collectives)</p> <p>Assurer, en qualité d'interlocuteur privilégié, le rôle d'interface entre l'équipe de Réussite Educative, les enseignants, les enfants et leur famille et les partenaires</p> <p>Soutien à la mission de coordination du PRE</p> <p>Développer la communication en direction des structures et des institutions qui interviennent auprès des enfants accompagnés</p> <p>Favoriser le lien et la communication entre les structures et institutions qui interviennent auprès d'un enfant</p> <p>En lien avec le coordonnateur, préparer et participer aux réunions et instances du PRE et au bilan d'activités</p> <p>Référent du service pour l'accueil des enfants en situation de handicap</p> <p>Enregistrer la saisine (demande de prise en charge de l'enfant sur les temps périscolaires)</p> <p>Assurer l'interface avec les parents et la Maison de l'autonomie pour l'instruction du dossier et les préconisations réalisées</p> <p>Transmettre au responsable du service éducation pour validation de la prise en charge</p> <p>Organiser des points d'étape et établir le bilan en fin d'année scolaire</p> <p>Transmission des informations préoccupantes</p> <p>En relation avec le service, recueillir les éléments de situation de danger ou de risque de danger concernant l'enfant et réaliser les notes correspondantes pour transmission au conseil départemental.</p>	
<p>Compétences requises</p>	<p>Qualification professionnelle dans l'accompagnement éducatif, l'animation socio-culturelle, la médiation familiale</p> <p>Bonne connaissance du public des enfants de 2 à 16 ans</p> <p>Bonne connaissance des dispositifs éducatifs, de la politique de la ville, des acteurs institutionnels et associatifs</p> <p>Connaissance de la législation afférente à la prise en charge des mineurs</p> <p>Maîtrise des outils informatiques (messagerie, word, excel)</p> <p>Bonnes capacités relationnelles (écoute, médiation, négociation, travail en équipe et en réseau)</p> <p>Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse</p> <p>Capacité à rendre compte</p> <p>Respect de l'obligation de réserve professionnelle et des règles de confidentialité</p> <p>Disponibilité et réactivité</p> <p>Permis B</p>	
<p>Observations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autonomie dans le travail, déplacements dans les écoles et accueil des familles sur les quartiers en politique de la ville, permanence à la maison du projet (Bois du château) 	